

2006

Les implications de l'émigration dans la médina de Tunis

Fadila ALAOUI

Fac Lettre de Manouba, Tunisie

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Migration Studies Commons](#)

Recommended Citation

ALAOUI, Fadila (2006) "Les implications de l'émigration dans la médina de Tunis," *Dirassat*. Vol. 12 : No. 12 , Article 11.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol12/iss12/11>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aar.edu.jo, marah@aar.edu.jo, u.murad@aar.edu.jo.

LES IMPLICATIONS DE L'EMIGRATION DANS LA MEDINA DE TUNIS

Alaoui Fadila

Fac. lettres de Manouba.... Tunisie

Tenant compte de ses intérêts économiques et politiques en Tunisie, la colonisation française n'a pas hésité à entraîner un clivage entre l'intérieur du pays et son littoral d'une part et entre l'intérieur et la capitale d'autre part. Les effets négatifs de cette politique étaient nombreux comme les divergences socio-culturelles, spatiales et économiques.

Ainsi, le littoral et la capitale étaient le centre d'intérêt des décideurs nationaux et/ou étrangers.

Ce choix a laissé les zones de l'intérieur dans un état de pourvoyeur de main d'œuvre et de ressources naturelles nécessaires à la bonne marche de l'économie du littoral. Cette dichotomie ne cesse de s'approfondir, et la disparité entre l'intérieur et le littoral a pris une telle ampleur que toute intervention urgente et ponctuelle s'avère inefficace devant le fort taux de chômage de natalité et la détérioration de niveau de vie dans les zones intérieures. La conséquence inévitable était l'émigration de masse qui afflue vers le littoral et la capitale, plus particulièrement la médina qui en était le grand récepteur depuis le début du 20^{ème} siècle. C'était l'espace privilégié des émigrants qui croyaient y trouver la réponse à leurs aspirations en emploi et en logement.

Notre analyse sera axée sur les mutations provoquées dans la médina de Tunis suite à l'arrivée des émigrés.

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes basés sur une enquête auprès de la population concernée et des interviews auprès des responsables de la Municipalité de Tunis et de l'Association de la Sauvegarde de la Médina de Tunis.

I - L'oukalisation⁽¹⁾ de la médina

Au lendemain de l'indépendance, de nombreuses familles tunisoises (les beldias), ont quitté les grandes demeures ancestrales de la médina pour s'installer dans les cités jardins de la ville européenne ou se sont déplacés pour des raisons professionnelles vers d'autres régions. Les locaux vacants ont été vite loués et occupés par les migrants souvent pauvres venant de toutes les régions de la Tunisie.

1 - Les facteurs de l'oukalisation de la médina :

L'oukalisation s'est manifesté par la densification des maisons, anciennes résidences des beldias qui abritaient au maximum deux familles (la mère et la belle fille ou alors deux cousins). Désormais, la maison renferme plus de quatre ménages sans liens de parenté. La grande majorité des maisons -dont la plupart étaient des palais- ont été louées à la pièce (plus de 3 personnes/pièce)⁽²⁾. Ces maisons étaient dépouillées de leur parure architecturale. C'est une rapide et violente dégradation physique de l'espace historique.

Un autre facteur qui a aggravé ce phénomène de la détérioration de la médina consiste dans la suppression de la législation sur les habous et le blocage des loyers. Juste après l'indépendance, une série de lois assure le maintien des locataires dans leurs logements en limitant la hausse des loyers à un maximum de 5% par an, soit 0,250D/m²/mois⁽²⁾. Le propriétaire préférait alors voir son bâtiment se dégrader afin de pouvoir le démolir et disposer d'un terrain à bâtir plus rentable. En effet, de nombreux bâtiments privés et de multiples Zaouias et medersas sont désormais occupées par des

(1) Oukalisation : C'est un phénomène particulier de la médina de Tunis qui traduit la crise du logement. A l'origine, l'oukala est une sorte d'auberge destinée aux voyageurs et aux travailleurs célibataires. Aujourd'hui, les maisons traditionnelles à patio sont oukalisées. Dans chaque pièce vit une famille, les équipements sanitaires sont communs à tous les locataires. C'est la définition donnée par l'Association de la Sauvegarde de la Médina de Tunis.

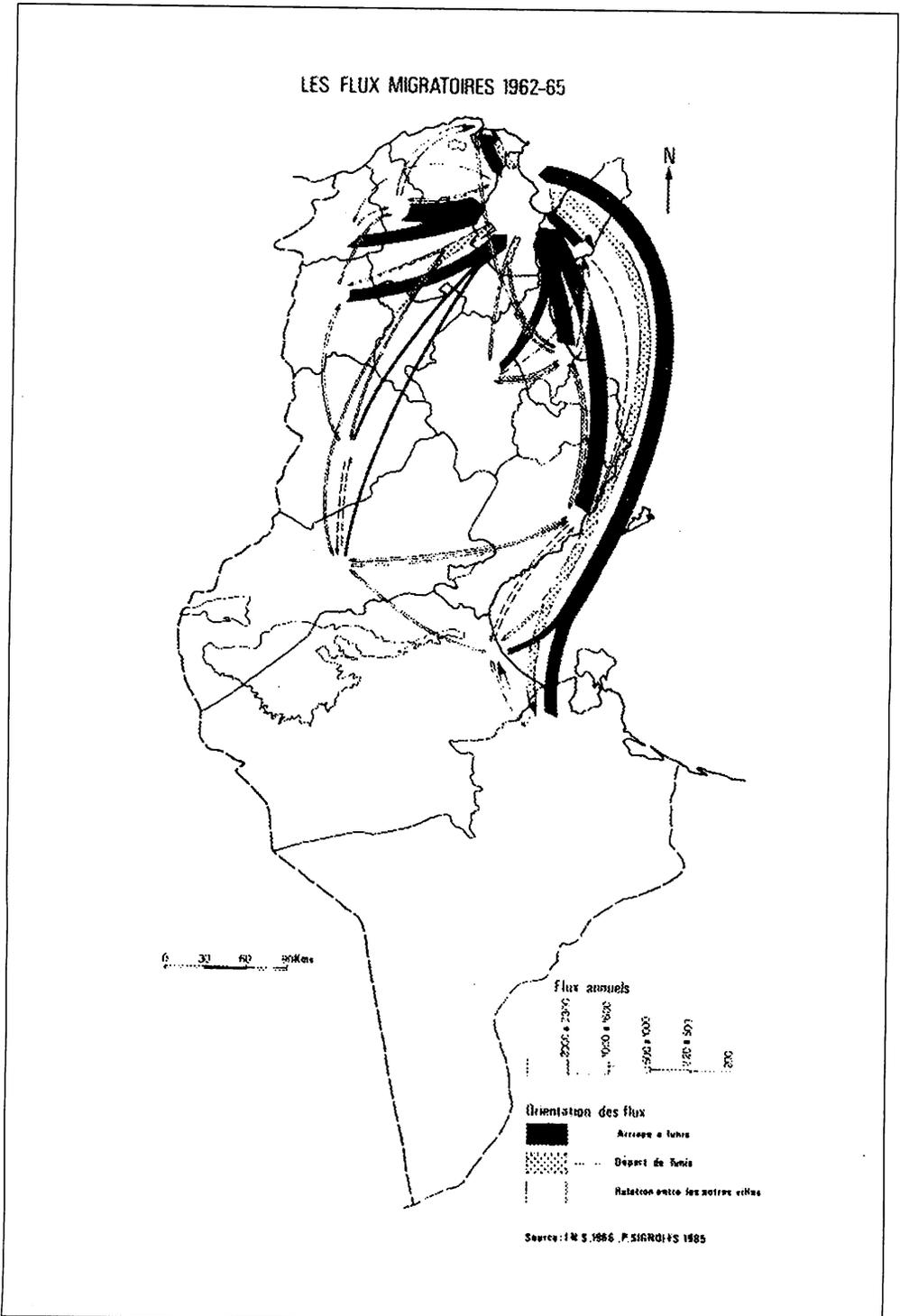
(2) ASM, 1974 la sauvegarde et la mise en valeur de la Médina de Tunis.

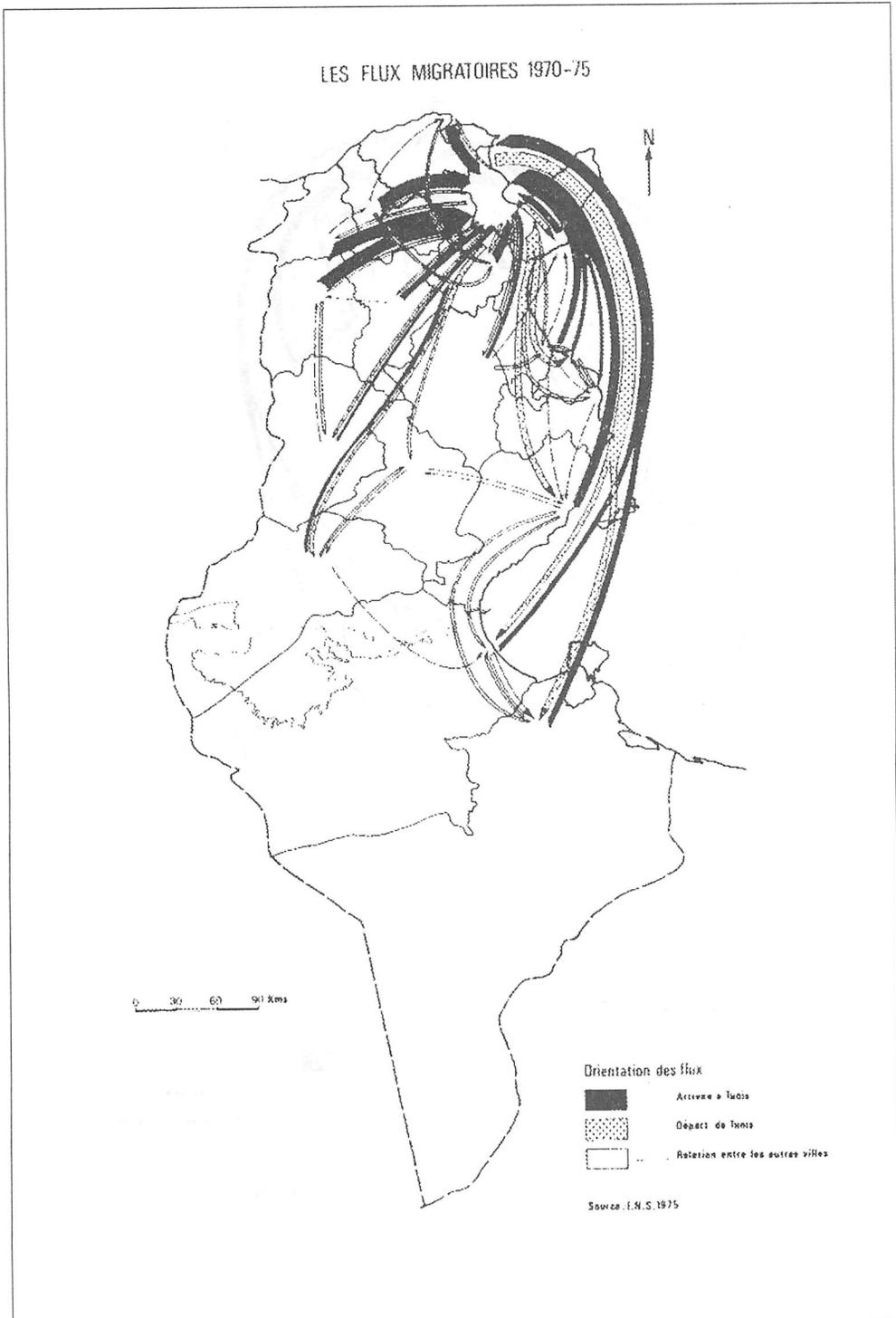
services ou des habitants non concernés par l'entretien. On assiste à une taudification et une paupérisation de la médina. Ce sont les conséquences inévitables du phénomène d'oukalisation qui n'a pas cessé de prendre de l'ampleur surtout après l'indépendance, avec l'afflux continu des émigrants en quête de travail et de logement.

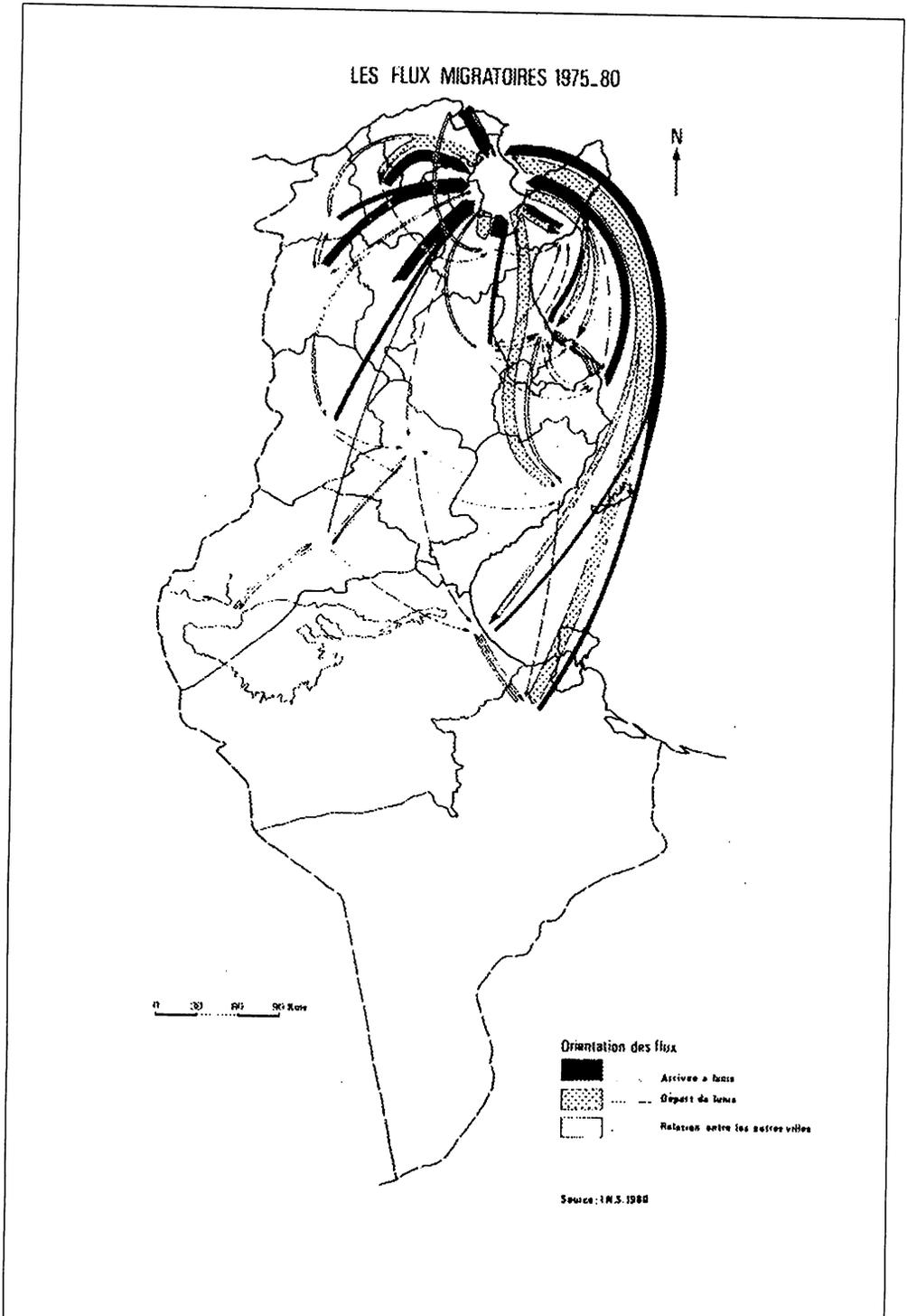
En réalité, ce phénomène s'inscrit dans le processus général d'émigration vers la capitale. Cette population marginalisée par rapport aux conditions institutionnelles d'accès au logement en location ou en propriété, a trouvé une réponse à son besoin dans des formes souvent dégradées de construction, comme l'habitat ancien et taudifié de la médina. L'espace historique oukalisé est devenu le lieu d'accueil de la population pauvre venant de toutes les régions de la Tunisie. Certes, au lendemain de l'indépendance plusieurs centres attractifs sont apparus, surtout à l'intérieur du pays dans le cadre de la construction de nouvel Etat, ce qui a entraîné un léger affaiblissement du clivage territorial et une tentative de diminution de l'emprise de Tunis. Malheureusement, cela n'a pas arrêté la vague migratoire vers Tunis, ce qui a renforcé le phénomène de l'oukalisation. Les autorités n'ont pas tardé à intervenir pour arrêter ce processus, et c'est dans ce contexte qu'a vu le jour la grande opération de réhabilitation.

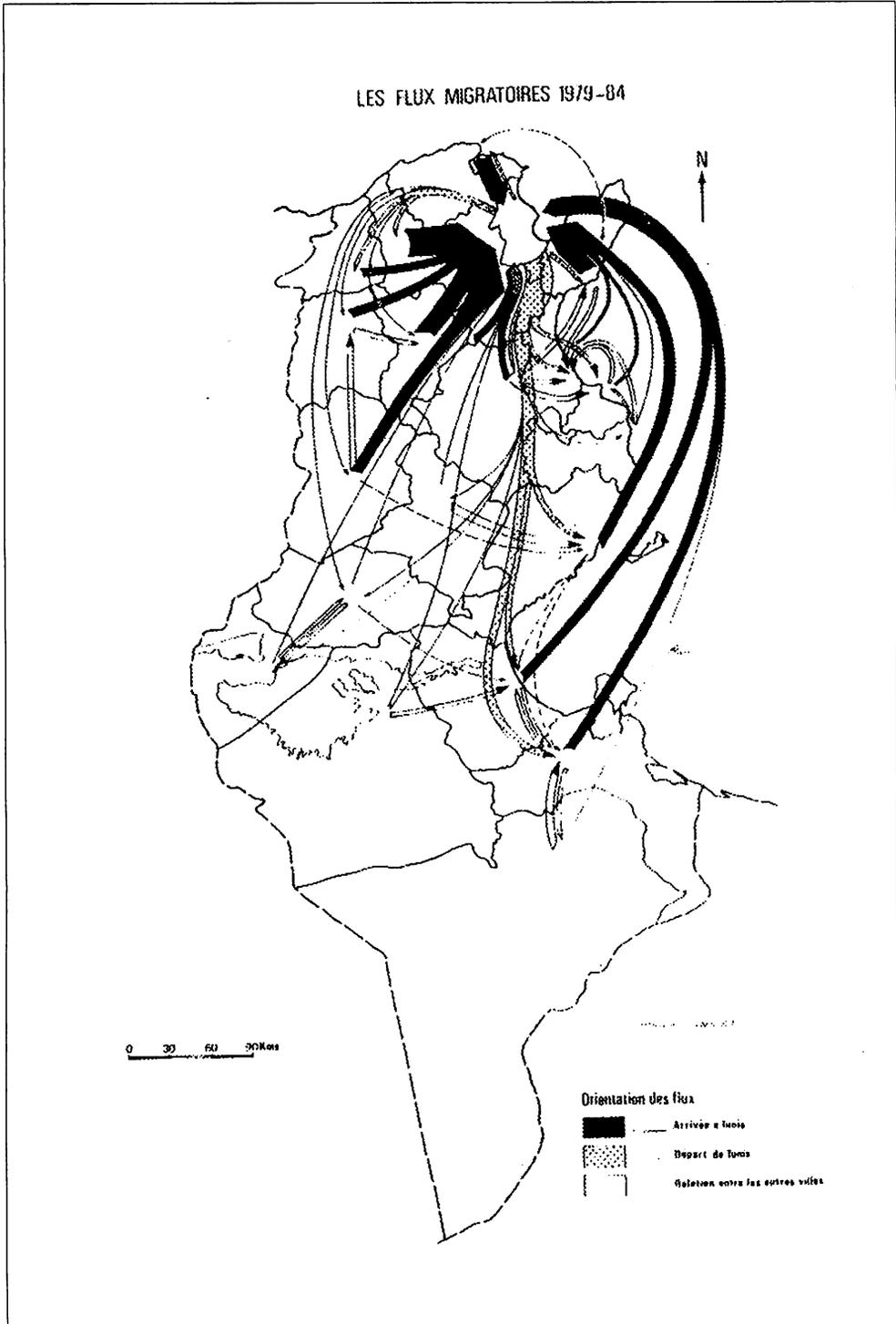
2 - Les oukalas et les résidents à la veille de la grande opération de réhabilitation et de rénovation :

L'étude du profit socio-économique des résidents et de l'état du bâti nous aidera à prendre conscience de l'ampleur de l'action d'aménagement à entreprendre.









2-1 Le profit socio-économique des habitants des oukalas.

Cherchant à intervenir d'une façon radicale pour sauvegarder le patrimoine immobilier de la médina, la Municipalité de Tunis a entamé une série d'enquêtes, afin de prendre des mesures adéquates et ce dans le but d'améliorer les conditions d'habitat des résidents concernés et aussi pour éviter la ruine de l'héritage architectural.

En 1990 la Municipalité a recensé 562 oukalas dans la médina groupant 3964 ménages, soit une moyenne de 7 ménages par oukala et 3 à 4 personnes par pièce. 75,2% des ménages utilisaient les équipements sanitaires en commun ; 84,5% parmi eux sont des locataires (17D,820 par mois et par ménage), 10,9% des ménages sont en occupation de fait, 4,1% d'entre eux sont des propriétaires. Le revenu moyen par mois était de l'ordre de 100D,010 (43,4% sont journaliers, chômeurs, retraités, anactifs, apprentis), 43,5% étaient affiliés à la sécurité sociale, ce qui leur permettait l'accès à un programme de production de logements sociaux.

2-2 - L'état du bâti :

La Municipalité a recensé 82 oukalas à démolir. Mais les occupants ont opposé leur refus, car la médina leur offrait du travail et un niveau de vie modeste. Aussi seules sept oukalas seront restaurées.

2-2-1 Qu'elles sont les oukalas à démolir?

Il y a 3 catégories d'oukalas à démolir :

- ◆ Des bâtiments qui risquent de tomber en ruine et qui représentent un danger pour les occupants.
- ◆ Des bâtiments très vétustes et sans valeur architecturale situés dans des îlots partiellement ou totalement en ruines.
- ◆ Des bâtiments vétustes sans valeur architecturale, c'est-à-dire des constructions précaires comparables à des gourbis.

Les frais de démolition incombent aux propriétaires quand les oukalas sont privées et à la Municipalité de Tunis si elles sont publiques.

2-2-2 Qu'elles sont les oukalas à réhabiliter?

D'après les données de la Municipalité, il y a 361 oukalas qui méritent la réhabilitation. Ce sont des oukalas qui nécessitent une dédensification, une action de réaménagement et des travaux de consolidation. On constate qu'on opte beaucoup plus pour l'action de réhabilitation que de démolition. Cela vise à mettre fin au processus de la marche du bulldozer à travers la médina qui a coûté le ratisage de nombreuses demeures à valeur architecturale. Dans ce contexte, le chercheur Jallel Abdelkefi cite dans sa thèse... "La médina de Tunis" l'exemple de la zaouia d'Abou Kacem El Jelizi classée monument historique en 1982 et qui a été malheureusement en partie détruite et également l'exemple du Palais Dar Lakhoua. Cette prise de position avait pour but de refouler les émigrants vers leurs lieux d'origine. Les monuments historiques ont été malheureusement dégradés.

Pour éviter ces erreurs, on insiste désormais sur les opérations de réhabilitation.

II - Le programme d'aménagement : une volonté d'intégrer les émigrés dans la cité :

Lors de la préparation du sixième plan quinquennal de développement économique et social de 1982/1986, deux préoccupations jusqu'ici négligées dans les programmes d'habitat ont été introduites : la réhabilitation des zones d'habitat spontané et l'entretien d'habitat ancien. Le concours du Fonds de Développement des Villes Arabes et les crédits FNAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) étaient nécessaires. L'Etat a aussi accordé des crédits sans intérêt à la Municipalité de Tunis pour le relogement des habitants des oukalas. On a accordé sous forme de crédit 1,3 millions de dollars américains (reste du 3^{ème} projet urbain)⁽³⁾ pour la réhabilitation de 15 oukalas municipales et 69 constructions privées. De même, la Municipalité

(3) Le 3^{ème} projet urbain a démarré en 1981. Il a pour mission la réhabilitation des quartiers spontanés du Grand Tunis et du Nord Ouest tunisien. Cette action était financée par la Banque Mondiale à raison de 31 millions de dollars.

a réussi à disposer d'un don, soit 15 millions de dollars américains. Le démarrage des travaux a eu lieu en 1990.

1- Les modalités d'action :

Nous signalons que les occupants des locaux ont tant souhaité et attendu ce projet de réhabilitation, car leur capacité financière ne leur permettant pas d'entamer seule cette opération. Les propriétaires mêmes n'étaient jamais encouragés à introduire la moindre amélioration à cause du coût du loyer dérisoire et de l'absence des aides et subventions.

Etant donné l'importance de l'opération de réhabilitation, les tâches ont été partagées entre la Municipalité et les privés.

La Municipalité s'est chargée de réhabiliter les oukals publiques, en les aménageant en unités d'habitat individualisées⁽⁴⁾ qui pourraient être vendues aux occupants actuels par le biais de la location vente à raison de 35^D / mois, sur une échéance de 20 ans. Malheureusement, le problème de l'irrégularité de paiement du loyer se pose toujours à cause des bas revenus et du chômage occasionnel. Le coût d'intervention par oukala est estimé à 16912^D, 5 soit 3979^D, 41 par logement.

Les travaux ont démarré avec l'intervention financière de certains organismes. Les habitants de la médina n'avaient que la possibilité de recourir aux prêts et subventions F.N.A.H. On prévoit alors une subvention F.N.A.H. de 600^D par unité d'habitation individualisée à l'intérieur de l'oukala, un prêt F.N.A.H. de 1400^D par logement et une avance de 800^D sur le montant des travaux par bénéficiaire, en plus d'une avance sur les fonds propres de la Municipalité.

Suite aux encouragements étatiques, les propriétaires des oukala ont participé à l'opération de réhabilitation. Le nombre des oukala privées est de l'ordre de 276. Le propriétaire a droit à un prêt F.N.A.H. par logement

(4) La superficie moyenne de l'unité est de l'ordre de 58,5m². Avant les travaux c'était 75,5m²

concerné par l'opération de réhabilitation. Le prêt est d'environ 2000^D par logement dont 30% sous forme de subvention. Le propriétaire récupère, par le biais d'une augmentation des loyers, une part du prêt F.N.A.H. (le loyer qui était à 19,29^D passe à 34^D/mois).

Conformément au type d'intervention adopté, l'oukala sera divisée en unités d'habitation individualisées.

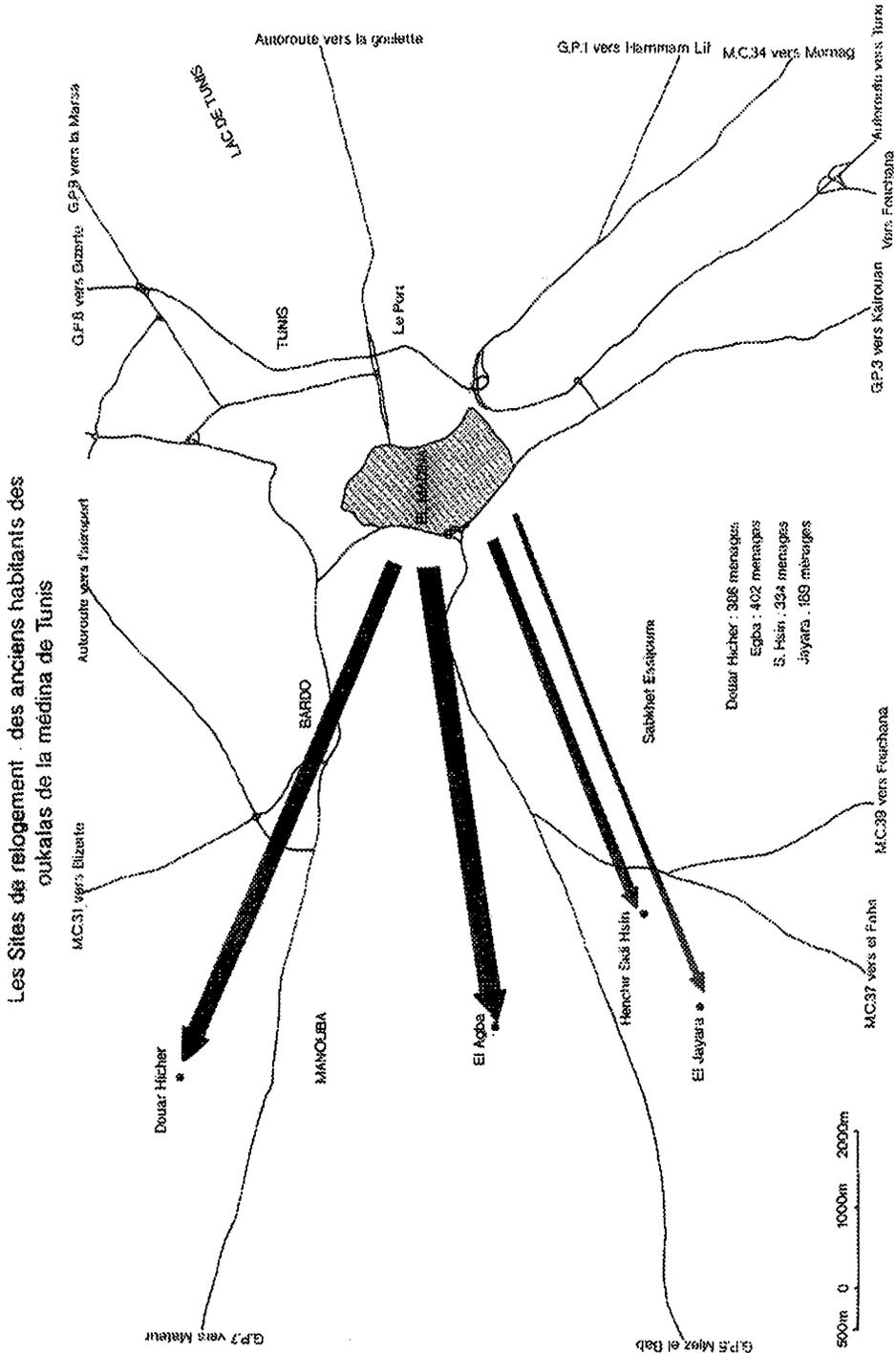
2 - Les réalisations du programme d'aménagement de la médina.

Chargée par le gouvernement en octobre 1990 d'établir un programme opérationnel afin d'arrêter l'état de dégradation de la médina, la Municipalité de Tunis est nommée responsable du projet de l'opération de relogement. Elle a chargé l'ARRU⁽⁵⁾ de construire des logements sociaux dans les environs de la capitale pour les habitants quittant les oukalas (à El Agba, à Douar Hicher, à Sidi Hassine et Jayara). Le programme de l'opération est échelonné sur 3 périodes : 1990-1992, 1992-1994 et 1995-1997. Le coût des investissements octroyé à la Municipalité est évalué à 30,4 millions \$ dont 14,1 pour le relogement (étalés sur 3 périodes 4,0 pour la 1^{ère} période 4,8 pour la 2^{ème} et 5,3 pour la 3^{ème}) et 16,3 M\$ pour la réhabilitation.

La priorité dans le programme d'intervention était accordée aux oukalas menacées de ruine et qui devraient être évacuées. A la fin de 1994, 788 ménages ont pu être relogés dans les locaux équipés (386 à Douar Ficher et 402 à El Agba) et le recasement de 334 ménages à Jayara et 189 à Sidi Hassine était prévu pour la fin de l'année 2000.

Le logement est attribué selon le régime location-vente à raison de 35^D par mois sur 25 ans avec des avances variant entre 200 et 1000 Dinars, 15 oukalas municipales et 69 constructions privées ont été réhabilitées soit 23,26% du total (84 sur 361). Les ménages relogés sont choisis parmi ceux

(5) Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbain.
Published by Arab Journals Platform, 2006



Labou de Carte. Esc. Lettres MANOUSSA

qui ne pouvaient pas supporter l'augmentation des loyers et ceux qui étaient affiliés à un programme de la construction des logements sociaux.

L'action de réhabilitation a permis la dédensification des anciennes demeures oukalisées et a permis aux anciennes familles évacuées d'être relogées dans un habitat décent. Chaque ménage est devenu indépendant et propriétaire de son nouveau logement, et ce, malgré le faible revenu du chef de famille.

D'autre part, les terrains dégagés par les démolitions ont été reconstruits, ce qui a permis de dégager des bénéfices au profit de la réhabilitation.

III - Le niveau de la réussite de l'opération de l'aménagement de la médina :

C'est le côté social de l'opération, à savoir le degré de satisfaction des personnes concernées par l'opération, qui va retenir notre attention.

1 - Le niveau de la réussite sociale de l'opération :

Le contact avec la population concernée a enrichi notre connaissance sur l'opération de rénovation et de réhabilitation de la médina. Effectivement, les habitants sont généralement satisfaits de leur situation actuelle (39 ménages enquêtés sur 84 soit 45,7% du total des oukalas réhabilitées) Le local est habitable mais il reste exigü pour le ménage.

Les résidents enquêtés, des prochains oukalas à restaurer refusent d'être transférés dans les nouveaux sites de relogement à cause de l'éloignement par rapport au centre, et des problèmes qui en découlent, telles que les dépenses supplémentaires du transport, la cherté relative du niveau de vie et la rareté des opportunités d'emploi.

Les nouveaux sites étant essentiellement des lieux de résidence, les 30 ménages enquêtés à El Agba (soit 7,4% du total, estimé à 402), se plaignent de la rareté de l'emploi et du manque de points de vente. Paradoxalement, c'est à cette situation de stabilité et d'indépendance qu'aspirent les habitants des oukalas qui vivent dans une situation de promiscuité lamentable. Une quarantaine de ménages, (soit 6,96% des 574 ménages concernés par la

démolition), souhaitent disposer d'un logement dans ces nouveaux sites pour sortir de cet état de marginalisation. Le coût relativement élevé du loyer (80^D/mois) et l'exiguïté des logements (3 petites chambres dont la superficie totale est de 50 m² pour une dizaine de personnes pour un bâti totalement délabré) les embarrassent beaucoup.

En effet, l'opération de relogement et de réhabilitation est coûteuse et de longue haleine, à cause de l'ambiguïté des problèmes rencontrés. Son grand handicap réside dans la faible contribution de la population concernée dont la majeure partie est formée de ménages nécessiteux et parfois incapables de verser une avance symbolique ou de payer le loyer d'une façon régulière. A El Agba, une dizaine de ménages n'ont pas versé le loyer depuis 2 ans à cause de l'irrégularité et de la précarité de l'emploi du chef de famille. Le service social de la Municipalité de Tunis essaie de trouver une issue pour réussir cette opération et éviter le retour de certains ménages à la médina. Il accorde des micro-crédits, prend en charge les cas sociaux et accorde des aides lors de l'Aïd et des rentrées scolaires.

L'opération est à ses débuts, et pour réussir il faut beaucoup d'investissements et la participation de plusieurs partenaires.

Par ailleurs, l'action de réhabilitation n'a pas concerné seulement les demeures, elle projette d'englober l'infrastructure : les réseaux d'égoûts et de l'eau potable. Ces réseaux installés à la fin du 19^{ème} siècle ont constitué, à l'époque, un progrès immense. Seulement, à l'heure actuelle, on a constaté qu'ils ont entraîné la désaffectation des citernes et des puits, ce qui a provoqué la remontée de la nappe phréatique et l'augmentation de l'humidité capillaire. Cela nécessite le pompage de la nappe.

D'autre part, l'éclairage public et le réseau de distribution électrique installé en médina, au début du 20^{ème} siècle, étaient des progrès tout aussi incontestables, mais les câblages noirs qui longent les façades des locaux constituent un danger et une pollution visible à laquelle il faut trouver une solution.

C'est pour cette raison et encore d'autres que l'action de l'aménagement de la médina a nécessité la contribution technique et financière de divers organismes nationaux et internationaux. En outre, la population locale doit être prise en considération lors de la préparation du projet et au moment de l'exécution, car elle est une partie prenante du projet et sa contribution morale et matérielle est indiscutable.

2 - La restauration de la valeur historique des bâtiments aménagés.

Depuis déjà des années, la Médina n'est plus l'espace replié sur lui-même. Grâce aux travaux d'aménagement, elle est devenue un lieu d'activités culturelles qui rayonne sur toute l'agglomération tunisoise. Les oukalas rénovées par la Municipalité sont devenues des centres d'animation culturelle tels que le Club Tahar Hadad et la maison Bir Lahjar où sont organisés des concerts. Des représentations théâtrales sont données au palais Khéreddine, et des conférences se déroulent à la maison El Achouria. Beaucoup de demeures ont été transformées en auberges par des particuliers qui sont en général d'anciens émigrants qui ont constitué des fortunes. On cite Dar El Mourrabi qui a été aménagée en auberge ou Dar El Hadj qui est transformée en restaurant, tout en gardant leur parure architecturale. A ce rayonnement s'ajoute l'effet de la prolifération du petit commerce essentiellement artisanal dans les moindres interstices du tissu urbain. En outre, certaines demeures sont louées à des administrations, par exemple le siège de la Délégation de la médina.

Conclusion :

La médina de Tunis, lieu de rencontre des pauvres émigrés venus des zones rurales jadis en crise, prend actuellement un nouveau visage en devenant un espace d'intégration de ce qu'on voulait exclure auparavant. Les autorités nationales et locales ont changé de stratégie dans le sens d'encourager les émigrés à participer dans l'opération d'aménagement de la médina. Les résultats s'annoncent prometteurs.

Résumé :

Depuis le siècle dernier la médina de Tunis était un lieu d'accueil des déshérités venus de toutes les régions de la Tunisie, cette population était la responsable de l'oukalisierung des grandes demeures à valeur architecturale incontestable. Pour mettre fin à cette dégradation, les autorités ont lancé une opération d'aménagement pour sauver le patrimoine architectural de la médina. Les émigrés, responsables de la dégradation du bâti, ont bel et bien participé à l'action d'aménagement et c'est ce qui fait la particularité de l'opération. Depuis la médina est devenue un lieu de loisirs et des activités culturelles.

ملخص :

منذ بداية القرن الفارط استقطبت المدينة القديمة بتونس النازحين من مختلف أنحاء الأرياف التونسية التي كانت تواجه أزمات متكررة. مما شكّل تهديدا بالنسبة لجمالية المدينة ومعمارها واستوجب تدخلات شاركت فيها جمعية صيانة المدينة وخواص مما ساهم في استعادة المدينة لمكانتها فأصبح هذا المجال في الوقت الحالي مقر نشاط اقتصادي هام وبدأ المشهد المعماري الذي كان مهددا نظرا لانتشار ظاهرة الوكايل، يتحول نحو قطب سياحي، ثقافي واقتصادي ذي قيمة عالية.

BIBLIOGRAPHIE

Abdekefi (J). 1989, "La médina de Tunis, espace historique" (thèse de doctorat soutenue à l'institut d'urbanisme de Paris en 1986, 280p, Alif, Tunis.

Association de la sauvegarde de la médina (A.S.M), 1970, "oukalisation de la médina", 109p, Tunis.

ASM-INAA, 1974, "Sauvegarde et mise en valeur de la médina de Tunis", Projet Tunis-Carthage UNESCO-PNUD, Tu 71-532, rapport 101 p + 8 dossiers, Tunis.

Belhedi (A). 1983, "Différenciation sociale de l'espace urbain : le cas de Tunis" "E.M." Fasc n° 5, CIEM, pp 25-52.

Beltagi (Abdellatif). 1978, "Système d'habitat et ségrégation sociale dans l'agglomération de Tunis", "P.M.", n° 43, pp79-86, Toulouse.

Ben Moussa (A), 1980, "L'évolution de l'organisation spatiale de la médina de Tunis" thèse 3^{ème} cycle, université de Paris Sorbonne.

Brunet (R), 1975, "Modèles et schémas spatiaux : La médina de Tunis", "E.G." n° 1, Paris.

Chabbi (M), 1980, "Un nouveau modèle d'urbanisation dans le District de Tunis : l'habitat spontané pri-urbain", rapport de D.E.A de géographie du Monde arabe, Université de Poitiers, 65p. + 62p d'annexes, posters.

District du Tunis, 1986, "L'habitat spontané péri-urbain dans le district de Tunis, volume II : Etude de dix quartiers, 1986, "Etude de dix quartiers", 131 p + Annexes, Tunis.

District de Tunis, 1986, "Etude des coûts de production des logements dans le district de Tunis", 122p + Annexes, Tunis.

District de Tunis, 1987, "L'urbanisation dans le District de Tunis de 1975 à 1985 bilan préliminaire", 43p, Tunis.

District de Tunis, 1988, "Note sur l'habitat spontané dans le Grand Tunis", 19p, Tunis

El Bahi (M), 1979, "Opération de rénovation en médina de Tunis", "R.T.E", n° 27 pp 23-45, Tunis.

Guez (J. P), 1980, "Lecture d'une ville, Essai sur l'espace arabe : la médina de Tunis", thèse de 3^{ème} cycle, 141p. fig., bibliogr., Université paul Valéry, XVIII, Montpellier.

Gdoura (M), 1982, "La médina de Sfax : la primauté de la fonction économique", "Présent et avenir des médinas", (281 p), ERA 706, CNRR. Tours, fasc n° 10-11, pp 47-56, tours.

Gdoura (M), 1992, "Dynamique urbaine des centres historiques : le cas de la médina de Sfax", "Séminaire : urbanisation, centralité et marginalisation des médinas et périphéries", Cérès, Tunis, 1992, "R.T.S.S", n° 110, Tunis.

Jedid (M), 1987, "Les logements de la "sprols" et leur contenu social à travers l'étude du cas tunisois. "R.T.G" n : 15, pp67-116, Tunis.

Harzallah (A), 1980, "La rénovation de Monastir", thèse de 3^{ème} cycle, Institut d'Urbanisme de Paris.

Harzallah (A), 1982, "Monastir ou la rénovation d'une médina", "présent et avenir des médinas", ERA 706, C.N.R.S, n° 10-11, pp 31-43, Tours.

Liauzu (Claude), 1976, Un aspect de la crise en Tunisie : la naissance des bidonvilles "Revue française de l'histoire d'outre-mer".

Lowy (P). 1977, "La médina de Tunis", Thèse de 3^{ème} cycle, 218 p, ronéo université de Caen, 542.

Ministère de l'Equipement et de l'Habitat, 1993 "Etude sur l'habitat anarchique en Tunisie", Tunis.

Miossec (J.M), 1981, "Les migrations récentes vers le Grand Tunis", "Méditerranée", n° 23, pp99-127, Marseille.

Miossec (Jean. M.), 1985, "Urbanisation des campagnes et ruralisation des villes en Tunisie" "A.G.", n° 521, J.F, pp 78-82, Paris

Miossec (J.M) 1982, "Activités tertiaires en Tunisie et croissance du Grand Tunis", "R.T.G", n° 9, pp 43-88, Tunis.

Tayachi (H), 1989, "Les cités populaires programmées : solution à l'habitat spontané à Tunis? "462p, public. De la "F.S.H.S.T", série géographie, Tunisie I, I.O.R.T, Tunis.